

[illegible]

Le mariage de festol
Nabal
amance
delepon

Leur mil sept cent quatre sept et le premier decembre
Le mariage accorde entre ferriol Nabal, fil de lois or de
fenu catharine ~~mar~~ vauk dulia d'archevêque habitant
ala garde d'une part, et anne delepon fille de jupierre et
de fenu anne marcelle veuve de francois anthon dulia
de la garde d'autre part, par moy celebré d'ung costé
parroisse dela garde. Le tout publication des deux parts sans
quel soit l'un ou l'autre aucun empêchement ~~aucun~~ ~~aucun~~
canonique ayant obtenu la permission du juge prohibé
par un gubier chanoine et grand vicairé du diocèse jay
exigé leur mutual contentement, et les a mariés selon
le rit de notre sainte mère legière catholique apostolique
et romaine en présence de leurs parents amis et
parents accouchés j'oseph gubier Nour moult fort
lois gaudier et andré kulp et deux d'entre eux
remains requis selon l'ordonnance

Clionard

R'faure J. Guez

mariage l'an mil sept cent quatre sept et le cinquiesme
de prierre decembre le mariage accorde entre pierre
jean roy jean ruyard fils de jean et de feue catherine Cou
bandaine nane de la paroisse de St paul le uence d'un grant
clair et d'une rigouarde fille de feupierre et de feue
rigouarde blanchette barrelliere du lieu de la garde d'auzme

a csi par moy celebre dans ceste parvoise de laff
garde une publication, de bant fuite ayant obtenu la
dispense du saint deus, or du temps prohibe pour un
gu bnt charoier et grand ricard du diocese sans quil
soit intervenu aucun empeschement tant civil que crim
nel. j. c. ly ai marier ay une chigé leur mariage
contenue selon le rit de notre sainte messe liturgie
catholique apostolique et romaine ay une robe et un
bonnet par ce rit du pere dudit reband en presence
de leur paroy et avoir remoyé acc. tout hntz ardre
ay parat francois abeille loins ymber et ande may
ay deux deviers illitery et remoyé requit selon l'ordonne
a agarrad Fabille l'homme

monde
l'an mil sept cent quatre-vingt et le septième décembre nous
avons été mariés dans la cimetiére de cette paroisse par une
jeune fille de feu Pierre et de Jeanne Elzévier marie avec
Daniel von wolff ans mort dans la byrre au cimetier des prêtres
près de son père au bout de deux ans son veuf regretté et bon
homme DENIER Claude Grottoy p^rtre Prieur de

[illegible]

l'an mil sept cent quatre-vingt-sept le quatorze decembre nay
de josph aussy entré en la cinquieme de cette parois josph marter
nay
aussy fils de pierre et de marquerite portale age d'environ
quinze mois presens Sebastian aubenil et josph perreux regus
selon l'ordonnance Geo: Roy ptre flon procureur

Denim & Co.